

Monsieur le Directeur,

Nous allons toutes et tous participer à ce Comité Technique Local dont l'ordre du jour n'est pas, au sens propre du terme, urgent, même s'il est peut-être important.

Un sujet important, un sujet urgent, il en est un, dont nous vous parlons depuis déjà un certain temps, pour ne pas dire un temps certain. Ce sujet, il s'agit des restructurations que vous envisagez dans notre département.

Le 4 avril 2017, au cours d'un CTL, nous vous avons fait remarquer qu'en cette époque pré-électorale, un certain silence de circonstance régnait sur la DDFiP du Pas de Calais. Pourtant, nos collègues souhaitent et souhaite toujours savoir comment ils seront traités en 2018. La DDFiP 62 prévoit-elle des restructurations ? Nous vous avons fait remarquer que les agents de la DDFiP 62 ne sont pas des citoyens de "seconde classe" au point d'être occultés et maintenus dans l'ignorance de leur avenir.

Le 4 mai 2017, toujours au cours d'un CTL, et toujours concernant ces futures restructurations dans nos services, l'Alliance vous avait défini la possibilité d'un éventuel calendrier. Les élections présidentielles seront certes terminées courant mai et les législatives courant juin, mais il est évident que le nouveau gouvernement ne sera réellement opérationnel qu'à la rentrée de septembre. Dans ces conditions, faire des projets de restructurations sur une période allant de septembre à décembre, soit 4 mois, nous paraissait assez irréaliste, compte tenu d'un délai beaucoup trop court.

Nous vous avons donc proposé de spécifier qu'il n'y aurait pas de restructurations prenant effet au 1^{er} janvier 2018. Malheureusement, vous n'avez pas du tout acté ce fait, mais alors, pas du tout, et vous nous avez dit que vous nous tiendriez au courant de vos projets en la matière. Quand ? Aucune date n'avait alors été prévue par vos soins...

Vous nous avez très récemment informé par téléphone de vos projets de restructurations au 1^{er} janvier 2018. Le pire de ces projets concerne 2 fermetures de sites, soit Rouvroy qui partira à Vimy, et la Recette des Finances de Boulogne sur mer, qui fermera définitivement le 31 décembre 2017. Vous nous avez également informé de votre décision de reporter le CTL du 17 juillet en septembre. Le temps va être très court, très limité pour gérer toutes les implications personnelles et humaines de la fermeture de la Recette des Finances. A peine un peu plus de 3 mois. C'est totalement insuffisant, sauf, bien entendu, si vous avez l'intention de tout faire dans l'urgence et la précipitation. Car, la démarche n'est pas la même entre un transfert de poste comptable vers un autre, et la fermeture définitive d'un site, sans aucun transfert sur aucune structure. Que vont alors devenir les agents de la Recette des Finances de Boulogne ? Nous attendons une réponse claire, nette et précise. Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentant(e)s de l'Alliance

Frédérique Davigny, Trésorerie de Lens-Municipale

Gabriel Gaillard, E D R 62

David KACZMAREK, E D R 62

Martine Hennequin, DDFiP Arras